

NOUVELLE SÉRIE — N° 15

13^e Année — 1^{er} Août 1908



La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : G. DEHERME

SOMMAIRE :

- G. DEHERME. *Frédéric Nietzsche ou Auguste Comte.*
H.-L. FOLLIN. *Une définition de l'individualisme.*
PAR TOUS *Revue des Opinions, des Faits et des Idées.*
G. DEHERME. *Les Livres qui font penser.*

Le Numéro : 0 fr. 25

PARIS

LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

MARCEL RIVIÈRE

30, Rue Jacob, 30 — (6^e Arrond.)

LA

Coopération des Idées

Revue bi-mensuelle d'Education Sociale

ABONNEMENT : un an, France : 4 francs ; Etranger : 6 francs

*Adresser toutes les communications concernant
la Rédaction et l'Administration à*

M. DEHERME, Directeur, à LA SEYNE (Var)

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est terminé sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de refuser au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Etranger. — L'Union Coopérative doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.

Etranger, 6 fr.

Les abonnements sont reçus : 1, Rue Christine. — PARIS

LE COURRIER DE LA PRESSE

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Directeur : **A. GALLOIS**

Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour



La Coopération des idées

FRÉDÉRIC NIETZSCHE ou AUGUSTE COMTE

Aux hommes qui me regardent en quelque chose, je souhaite la souffrance, l'abandon, la maladie, les mauvais traitements, l'avilissement, — je souhaite que le profond mépris de soi, les tortures de la méfiance à son propre égard, les misères du vaincu ne leur demeurent point inconnus. Je ne les prends pas en pitié, parce que je leur souhaite la seule chose qui puisse montrer aujourd'hui si quelqu'un a de la valeur ou non, à savoir : DE TENIR BON.

Ces fières paroles de Nietzsche, on nous les vient proposer comme un évangile de l'énergie salvatrice. Tenir bon ? Oui, certes. Mais pourquoi ?...

*
* *

Nietzsche ne le dit pas. Il invoque la volonté comme un miséreux rêve de trésors fabuleux, — sans savoir ce qu'il en ferait. Nietzsche nous exalte pour que nous nous étonnions. Ce n'est qu'un esthète de la force.

A son école, il ne manque que l'âme. Écoutez-le :

Une discipline sévère restera ce qu'il y a de plus désirable, une discipline au bon moment, c'est-à-dire à l'âge où l'on est fier de voir exiger beaucoup de soi-même. Car

c'est là ce qui distingue la dure école, en tant que bonne école, de toutes les autres. Il faut exiger beaucoup. Il faut exiger avec sévérité. La valeur, la perfection, même dans la valeur, sont exigées comme choses normales. Il faut que la louange soit rare et que l'indulgence fasse défaut. Il faut que le blâme soit sévère, restreint au fait, sans égard au talent, à l'origine. Une pareille école est nécessaire à tous les points de vue : pour le corps tout comme pour l'esprit. Il serait néfaste de vouloir les séparer ici. La même discipline rend capable le militaire et le savant, et, si l'on regarde de plus près encore, il n'existe pas de bon savant qui n'ait en lui les instincts du bon soldat... Savoir commander, et aussi savoir obéir fièrement. Être posté à sa place, dans son rang, mais capable aussi, à tout moment, de conduire. Préférer le danger aux aises. Ne pas peser dans une balance d'épicier ce qui est permis et ce qui est défendu. Être l'ennemi de ce qui est mesquin, rusé, parasitaire, plus que de ce qui est mal. Qu'apprend-on à cette dure école ? COMMANDER ET OBÉIR.

Mais encore ; pourquoi commander ? pourquoi obéir ?

*
* *

Il dit bien :

Ce que j'essaye de rendre sensible de toutes mes forces : qu'il n'y a pas de confusion plus néfaste que celle qu'on fait entre la *discipline* et l'*affaiblissement*. La discipline, telle que je l'entends, est un moyen pour accumuler les forces prodigieuses de l'humanité, pour que les générations puissent édifier leur œuvre sur le travail de leurs ancêtres, non seulement extérieurement, mais intérieurement, s'édifiant organiquement sur les racines du passé, afin d'augmenter leur ampleur.

Mais sous ce vague que l'Allemand, suivant la remarque d'Auguste Comte, prend volontiers pour de la profondeur, on peut voir que Nietzsche n'a pas d'autre ressort que l'orgueil ni d'autre fin que l'admiration

de soi-même, — sinon de ce qu'il est du moins de ce qu'il s'imagine ou désire être.

* *

Les citations que je viens de reproduire sont faites à tout propos par Jocelyne Monestier, l'héroïne de *Nietzschéenne*. Avec son grand talent, l'auteur de ce roman, Mme Daniel Lesueur, nous engage ainsi à nous mettre au rude régime de Zarathoustra.

Il semble qu'elle s'adresse surtout aux femmes. C'est du courage que de s'élever contre les sophismes qui abêtissent, la littérature qui pourrit, la « pitié » qui livre, et de prêcher l'énergie aux femmes à qui on ne parle plus que des droits de la passion ou de la jouissance. Mais n'est-il pas, pour les femmes surtout, de meilleur, de plus efficace enseignement que celui qu'elle nous propose ?

Jocelyne Monestier n'a qu'une énergie cérébrale toujours appliquée à se tendre. Ainsi, elle se dénature. Elle ne peut rien. Elle passe, et rien ne lui survit. Une vraie femme, au contraire, avec son énergie spontanée du cœur, qui s'oublie pour faire la race, comme fille, épouse et mère, a une action profonde, étendue, et qui ne finit pas avec elle. Elle enfante, elle élève, elle inspire et elle règle.

Une simple chrétienne qui s'en tient au Décalogue, malgré tout, une humble prolétaire qui suffit aux soins du ménage avec ses pauvres ressources, et qui élève convenablement ses enfants, manifestent plus d'énergie vraie, j'entends efficace parce que convergente, que cette nietzschéenne qui ne « tient bon », somme toute, que dans certaines circonstances favorables, car rien ne la garde sûrement d'un sophisme ou d'une impulsion, — pas même l'opinion publique

et les règles traditionnelles qu'elle méprise avec une sottise outrecuidance.

La nietzschéenne de Mme Daniel Lesueur ne vaut que par l'orgueil. Ainsi, elle s'élève bien au-dessus des Clarisse et Claudine, de toutes les petites bêtes perverses et stupides qu'on a accoutumé de nous présenter dans les romans parisiens. Mais si elle est moins laide et moins ridicule, elle n'est pas meilleure socialement. Elle meurt en beauté, et sans doute en s'applaudissant, mais en ayant fait, autour d'elle, plus de désordre et de mal que d'ordre et de bien.

Bien mourir est quelque chose, évidemment ; mais c'est de vivre qu'il s'agit surtout, et d'une vie féconde.

∴

Mme Daniel Lesueur en veut beaucoup aux Cham-balot, à ceux qui trouvent dans Nietzsche, non les motifs de l'effort attentif et constant sur soi, mais les prétextes d'un arrivisme effréné ou, moins que cela encore, la justification de toutes les vilénies et de toutes les bestialités. Elle a tort. On peut extraire cela, et pire encore, des apophtegmes souvent nuageux de Nietzsche. On peut tirer tout de toutes les théories sans acines dans l'âme ou sans fondement social. Mme Daniel Lesueur cite elle-même : « Ce que des hommes de puissance et de volonté peuvent exiger d'eux-mêmes donne la mesure des droits qu'ils peuvent s'accorder ».

Le positivisme ne dispense point de ces prétextes commodes. Pour Auguste Comte, plus on a de pouvoir, plus on a de devoirs ; en tout cas, on n'a jamais qu'un seul droit, celui de faire tout son devoir.

C'est que le positivisme a des assises. Tout se tient,

et tout est rapporté à ce qui dure, c'est-à-dire à la société. Nietzsche n'a que des théories. Et c'est le malheur du temps qu'il n'y ait que des théories et pas de doctrine, de la logique et pas de cœur. La raison et l'énergie ne sont jamais qu'au service des impulsions égoïstes quand elles ne se subordonnent point au sentiment social.

*
*

Ce n'est peut-être pas la volonté qui manque le plus, c'est qu'elle soit bonne et qu'elle soit disciplinée. Comme on l'a fait remarquer, les arrivistes en ont de reste.

Il faut distinguer. Il y a eu l'ambition, il y a l'arrivisme. Ce n'est pas la même chose. On voulait être — c'était l'ambition, — et les volontés convergeaient ; on veut avoir — c'est l'arrivisme, — et elles divergent. C'est qu'on ne pouvait avoir sans être. Aujourd'hui, il en va autrement. Les talents qu'il faut acquérir pour être nuisent à ceux qu'il faut employer pour avoir. Il n'y a plus d'ordre.

La volonté est donc dispersive. Il y a un maximum d'énergie dépensée pour un minimum de synergie obtenue. Et c'est là qu'est tout le mal, conséquence de l'anarchie générale.

On ne le guérira pas en exaltant l'énergie avec Nietzsche ; mais en organisant la coopération des volontés avec Auguste Comte.

Il ne suffit pas de dire avec Daniel Lesueur : « L'obéissance, la discipline, comme sources d'énergie, IL NOUS LES FAUT. Et il nous faut aussi un peu plus de dureté, pour nous-mêmes et pour les autres. » Ce stoïcisme actif, qui s'évertue d'ailleurs dans

le vide, ne sera jamais que pour quelques individus heureusement inconséquents. Le stoïcisme n'a jamais été et ne sera jamais une philosophie sociale. Il n'a eu pour lui que de préparer les voies du christianisme.

*
* *

Ce ne sont pas les volontés, quelles qu'elles soient, que nous avons à exalter : ce sont les bonnes volontés que nous avons à rallier et à organiser. Pour mieux dire, ce sont les caractères que nous avons à former, — si l'on entend bien que le caractère est un ensemble organique de vertus sociales. L'ordre y est nécessaire.

Ainsi, le maître que nous avons à proposer, ce n'est pas l'Allemand Frédéric Nietzsche, c'est le Français Auguste Comte. *Le Catéchisme positiviste* est aussi propre à former des caractères utiles à la société que l'œuvre tumultueuse de Nietzsche à faire s'agiter de factices surhommes.

Auguste Comte ne fait pas appel à la volonté. Il sait qu'elle ne fait jamais défaut dans une société bien ordonnée. Il nous parle surtout de soumission comme base de tout perfectionnement, il nous engage à l'humilité. Avec le plus grand des philosophes de tous les temps, il dit volontiers : « La principale force de la femme consiste à surmonter la difficulté d'obéir ».

Et ainsi, toute la doctrine positiviste nous met dans la disposition d'exercer sainement notre énergie morale, et par là de la fortifier constamment.

G. D'HERME

Une définition de l'individualisme

(RÉPONSE DE M. H.-L. FOLLIN)

CHER MONSIEUR,

Merci de la place donnée à ma définition de l'individualisme. « Insanités », « absurdités » : vous êtes dur. Mais nous sommes au-dessus de cela, vous le savez. La sérénité de ce que vous considérez comme un aveuglement anarchique égale la sérénité de ce que j'appelle votre fanatisme doctrinal.

Je ne voudrais pas discuter avec vous. Nous ne nous entendrons jamais. Je le déplore profondément. En réalité, nous avons un idéal identique. Nous désirons pratiquement les mêmes choses. Pourquoi faut-il que vous vous usiez dans votre acharnement un peu rageur contre un moyen de comprendre la vie et d'y agir, qui s'oppose il est vrai à la phraséologie comtiste dont vous vous êtes nourri, mais qui n'est pas du tout comme vous le croyez une idéologie intellectuelle dont je tiens peu de compte pratiquement — car il n'est pas au contraire un acte conscient de ma vie sociale et privée que je ne me sois efforcé de mettre d'accord avec mes conceptions !

Mais je voudrais cependant, pour vos lecteurs, montrer brièvement que vous n'avez pas, mais pas du tout, compris ce que j'ai écrit, et que vos objections ne s'appliquent nullement à la méthode de pensée et à la direction d'efforts impliquées par ma définition.

1° *Philosophie*. — Je dis : il y a d'un côté l'individu, de l'autre l'univers; entre eux, des rapports qui, en dernière analyse, s'identifient : rien en deçà, rien au delà.

Vous me répondez : *il y a une société*. Je sais que c'est là le terme fondamental de la métaphysique positiviste, comme Dieu est le terme fondamental de la métaphysique religieuse.

Mais, pour moi, le terme *société* est incompréhensible en dehors des phénomènes de groupement des individus. C'est pourquoi je le rejette dans le domaine de la *sociologie*, qui spécialise l'examen de ces phénomènes.

Au contraire, vous le prenez comme postulat du domaine philosophique, qui embrasse tous les autres. Soit. Mais pour opposer valablement ce postulat à ma définition, vous devez d'abord établir : ou que l'individu n'a aucun rapport avec des parties de l'univers autres que les individus de son espèce : astres, terre, minéraux, plantes, bêtes, etc. — ou que ces parties de l'univers sont fonction de la *société* et régies par ses lois.

2° *Morale*. — Ici nous sommes en plein malentendu. Je pose la notion *d'harmonie* comme base de la morale. Vous me répondez : une *harmonie*, qui est un accord, n'existe pas sans *contrainte*.

Pour moi, ces deux mots s'excluent. Si vous entendez par harmonie (et c'est là la mentalité fanatique) un arrangement préconçu, extérieur aux éléments vivants qui y participent, je renonce volontiers à toute harmonie. Mais je renonce aussi à me faire entendre de vous !

3° *Sociologie*. — Nous nageons dans l'incompréhension.

D'abord, là où j'écris « besoins individuels », vous interprétez : fonction physiologique.

Donc, le désir de mieux qui anime votre âme et stimule votre énergie n'est pas un besoin individuel ? Ce n'est pas dans votre cerveau, dans vos nerfs, dans votre sensibilité que vous l'éprouvez, mais dans le cerveau, les nerfs et la sensibilité du voisin ?

Mais qu'il s'agisse de ce besoin-là ou de celui de manger (lequel d'ailleurs, même pour l'animal supérieur que vous êtes, est bel et bien une fin qui doit être atteinte avant d'en poursuivre d'autres), pouvez-vous me dire ce que signifierait la solidarité si ces besoins n'existaient pas, et en quoi alors chacun de nos actes pourrait intéresser « l'ensemble social », en admettant qu'on agisse encore ?

4° *Économique*. — Vous tenez au préjugé classique et suranné sur « l'économisme ». Il a à peu près la valeur scientifique des plaisanteries sur les belles-mères. Il fut inventé par de facétieux paresseux, comme un moyen facile d'éviter l'étude et la discussion des économistes.

Mais, même sans les avoir étudiés, on soutiendrait difficilement, je pense, que le sabotage ouvrier et les bombes anarchistes aient un rapport quelconque avec la notion d'échange, celle de service ou celle de liberté ! Nous parlons ici sérieusement.

5° *Droit*. — J'écris « responsabilités individuelles ». Vous répondez : absolu, déterminisme, relativisme, état social. Je vous en supplie, quand nous parlons d'une doctrine juridique, ne revenons pas à la philosophie et à la sociologie : restons dans le droit. Or, je dis que l'essence du droit, c'est la notion de res-

ponsabilité, de sanction des actes. Montrez-moi des sanctions qui puissent affecter autre chose que la sensibilité individuelle; nous verrons ensuite si « l'honnêteté » des contrats peut se concevoir en dehors du libre partage des responsabilités par les possesseurs de cette sensibilité.

6° *Politique*. — Ma définition vous semble une gageure. Ce qui m'en paraît une, c'est de dire que « la liberté peut menacer la sécurité »!

Entendons-nous donc sur le mot *liberté*. L'expression « liberté débridée » ne signifie rien. La bride, c'est la liberté d'autrui : retirez-la, vous n'avez plus la liberté, mais la contrainte. Les notions de liberté et de sécurité sont *identiques* : la liberté est la sécurité active, la sécurité est la liberté passive. La sécurité ne peut donc être menacée sans que la liberté le soit, et réciproquement.

Pour me faire mieux comprendre, voulez-vous ma définition individualiste de l'État ? *C'est l'organisation d'une certaine somme de contraintes exercée par voie d'association, en vue de réduire la somme préexistante des contraintes exercées par des individus.*

7° *Esthétique*. — Vous estimez que l'art naît d'une émotion commune. Le paradoxe me semble joli. Mettez une foule quelconque devant un beau site ou devant un chef-d'œuvre humain, et dites-moi si l'atmosphère d'alentour s'imprègne de l'émotion esthétique dégagée par la contemplation d'une seule âme d'artiste !

Mais là n'est pas la question. L'art, vous le dites, est une expression; et c'est une expression qui forcément s'individualise : sauf de rares exceptions, une collaboration artistique ne produit pas de chefs-d'œuvre. Or, ce que signifie ma définition est ceci :

Mettez tous les moyens d'expression possible à la disposition d'un artiste ou soi-disant tel; si cet individu ne possède à la fois le sens de l'idéal et le sens de la réalité, il ne produira aucune véritable œuvre d'art. Et plus il possède ce double sens à un degré élevé, plus son œuvre suscite d'émotions individuelles, dont la convergence vous donne l'illusion d'une « émotion commune ».

8° Enfin, *Discipline*. — Vous me faites dire une sottise qui n'est pas dans ma définition.

Je soutiens que l'autorité n'est bienfaisante que si volontairement consentie. Vous ajoutez « à chaque moment ». S'il en pouvait être ainsi, vous avez raison, l'autorité serait inutile. Je crois que c'est l'idéal à atteindre, mais nous n'y sommes pas. En attendant, l'individualisme moral, social, économique et juridique donnent à chaque individu, par la liberté de conscience, de groupement, d'échange et de contrat, le moyen de consentir, *pour des objets et des périodes déterminés*, les disciplines et les sanctions coercitives nécessaires à son développement et par conséquent au développement des individus solidaires.

En résumé, cher Monsieur, vous ne vous apercevez pas que votre horreur du stérilisme égoïste, *que vous vous obstinez à confondre* avec l'individualisme, vous conduit tout droit, avec Mme Daniel Lesueur et sa paradoxale interprétation de Nietzsche, au stérilisme altruiste des chrétiens.

Accepter la souffrance, l'obéissance, l'inégalité, la discipline, c'est parfait : mais à condition de voir nettement le résultat de ce sacrifice, qui doit être moins de souffrance, moins d'obéissance, moins d'inégalité, moins de discipline nécessaires. — Souffrir, obéir, s'humilier, contraindre ses facultés, par simple désir

de protester contre les jouisseurs, les égoïstes, les tyrans et les orgueilleux, c'est, laissez-moi vous le dire, la pure doctrine de Gribouille !

Mais vous avez mis sur cette doctrine-là le cap de vos conceptions intellectuelles. Et d'en changer, cela vous ferait vous humilier et souffrir au delà de vos forces. Alors, malgré toutes vos théories, vous n'en changerez pas; et tout ce que je vous écris est inutile.

Seulement, avant tout, vous êtes un homme de bonne foi; et vous voudrez laisser vos lecteurs méditer mes conceptions, que vous avez attaquées en les défigurant quelque peu.

En cordiale sympathie.

H.-L. FOLLIN.

— *Un mot seulement, pour clore ces débats. En m'en prenant à « une définition de l'individualisme » de M. H.-L. Follin, j'ai voulu montrer un cas d'anarchie intellectuelle. La réponse qu'on vient de lire l'illumine. Notre propos, ici, n'est pas de discuter des idées présentées avec plus ou moins de logique, mais sans fonds; sans réalité sociale. Il est évident que nous ne nous entendons pas sur la signification des mots. Ainsi, M. Follin nous parle de « métaphysique positiviste ». Évidemment, il est tellement individualiste qu'il ne raisonne qu'avec lui-même et pour lui-même. Mais ce n'est pas de mots, ni même de théories qu'il s'agit. Et c'est ce que M. Follin ne pourra comprendre que lorsqu'il aura lu et médité les œuvres complètes d'Auguste Comte, et surtout les quatre volumes du Système de Politique positive.*

G. D.

Revue des Opinions, des Faits et des Idées

LE DEVOIR DE L'EUROPE EN AFRIQUE

M. Lucien Hubert, député, vient de lancer un appel éloquent aux coloniaux pour la protection et l'éducation de la race noire. Il s'agit d'abord d'organiser un Congrès international.

« La réunion d'un Congrès européen, dit-il, chargé d'énoncer quelques principes tutélaires dont la colonisation moderne doit s'inspirer pour la sauvegarde et l'éducation des races africaines ne serait pas une innovation aussi audacieuse qu'on pourrait l'imaginer au premier abord.

« C'est par l'entente européenne que l'esclavage, l'alcoolisme, le trafic des armes ont été combattus et enrayés.

« Et lorsqu'on songe que des mesures viennent d'être prises en commun pour la sauvegarde de certaines races d'animaux, on se demande ce qu'il y aurait de surprenant à songer un peu aux hommes après avoir songé aux bêtes.

« La question évidemment a été évoquée souvent. Elle n'est jamais entrée dans le domaine pratique de l'application.

« Le programme serait cependant assez facile à tracer dans ses grandes lignes. Il suffirait d'élaborer quelques déclarations générales touchant le respect du statut propre des indigènes :

« Respect de leur conception du droit de propriété et de la constitution de la famille;

« Protection de la vitalité même de leurs races;

« Garantie du travail libre et de sa rémunération.

« L'expérience des divers peuples colonisateurs et leur désir de justice ont d'ailleurs préparé déjà des solutions qu'il serait aisé de formuler. »

On ne peut qu'applaudir à l'initiative humaine et intelligente de M. Lucien Hubert. Mais il est à craindre qu'elle soit sans effet. Les fonctionnaires coloniaux ne demandent qu'à ne pas compliquer leur besogne et le parti dit colonial qu'à ne pas être gêné dans ses « affaires ».

Quant à l'action diplomatique, notre direction politique est trop incohérente pour que la France n'ait pas à y perdre, comme il arrive dans toutes les conventions internationales auxquelles nous adhérons et dans toutes les délimitations de territoire que nous consentons.

Ce que nous propose M. Lucien Hubert est une noble tâche d'humanité ; mais pour être humain, il faut, d'abord, être fort.

A PROPOS DU RACHAT

Ce qui est fâcheux dans le vote du Parlement sur le rachat du chemin de fer de l'Ouest, c'est qu'une affaire de pure administration économique, qui devrait n'être résolue que sur arguments techniques et considérations financières, soit tranchée pour des purs motifs politiques, et question de confiance préalablement posée. Assurément l'intérêt du parti au pouvoir est visible : quand on aura sous la main les quelques dizaines ou vingtaines de milliers d'électeurs qu'emploie le réseau, on pourra triompher des dernières citadelles de l'opposition monarchique ; toutefois, il est bien regrettable qu'on n'ait pas trouvé de

moÿen plus élégant et moins onéreux que *l'étatisation* d'un réseau pour chouriner la droite. Ah ! si le chef du pouvoir exécutif avait un peu... de ce qu'il n'a pas, et s'il demandait aux Chambres une seconde délibération ! Ce serait son rôle, en somme, à ce très haut fonctionnaire ; il n'est même là que pour ça ! Le cabinet démissionnerait ? Eh bien, ce serait une excellente occasion pour guérir le parlementarisme de cette crise dont on parle tant. Le Président ferait venir l'homme politique à qui il confierait le soin de former le nouveau ministère, et lui dirait simplement : « Je vous demande de ne pas quitter le pouvoir avant le 31 décembre, mais de le quitter le 31 décembre, quoi que dise ou fasse le Parlement. » Et la tradition une fois créée, la crise du parlementarisme serait résolue. Pas plus difficile que cela.

ENFANTS ABANDONNÉS

Après la Révolution, le chiffre annuel des abandons d'enfants s'est élevé dans une proportion formidable. De 40.000 en 1789, il passe à 63.000 en 1801, à 80.000 en 1810, à 127.000 en 1833... Ces chiffres n'ont fait que grossir. Ainsi, dans une étude parue dans la *Revue de la prévoyance et de la mutualité*, sur « les enfants assistés et la mutualité », M. Demorgny nous apprend que, « depuis 1893, les dépenses occasionnées par les enfants assistés ou moralement abandonnés n'ont pas cessé d'augmenter suivant une proportion continue. En dix ans, de 1893 à 1902, pour toute la France, le nombre des enfants secourus à tous les titres s'est élevé de 154.146 à 203.172, soit une augmentation de 49.026 enfants. »

LES DEVOIRS DE CELUI QUI ÉCRIT

Un écrivain catholique, M. Pierre Félix, vient de nous rappeler (*L'utopie jaune*) les préceptes que Pie X a formulés pour les publicistes chrétiens, et dont tous les autres avec feraient bien de s'inspirer :

« Devoir de science et de vérité : des faits prouvés et des doctrines établies ;

« Devoir de sincérité impartiale et absolue : ne rien avancer de ce qui est faux, ne rien nier de ce qui est vrai, fût-ce contre nous comme pour nous ;

« Devoir d'élévation d'esprit et de cœur dans ses jugements : juger de haut, plus haut que les haines d'école, les rivalités de personnes, les intérêts de métier et les partis pris ;

« Enfin, devoir de charité : charité envers les amis et envers les ennemis, charité envers leurs œuvres comme envers leurs âmes, charité envers notre siècle qu'il nous faut aimer afin de le mieux servir. La science, la sincérité, l'élévation, la charité, semblent les quatre vertus cardinales du publiciste chrétien. »

L'ABUS DES DISCOURS

Dans son excellent livre, *Par la loi vers la liberté*, dont il est rendu compte dans notre bibliographie, M. Charles Wagner nous dit :

« Nous parlons beaucoup trop. On parle partout, en politique, en religion, dans les écoles. La pluie des discours ne cesse jamais ; c'est une cataracte. Il en tombe à tel point que la parole en est avilie. En famille même, on parle trop, de sorte que les enfants pour réagir attendent la deux centième parole ; quand on n'en dit que deux ou trois, cela ne compte plus.

C'est une chose terrible que ce crédit de la parole qui baisse. Les actions du verbe humain descendent à zéro, parce qu'on a trop multiplié les démonstrations oratoires et qu'on sent à quel point tout cela sonne creux. Soyons brefs et sérieux. »

AUX PACIFISTES

Quelques lignes, bonnes à connaître, d'un livre de M. André Tardieu qui vient de paraître sur *les États-Unis, la société, la politique, la diplomatie* :

« Pour avoir, il y a trente-sept ans, subi la loi de l'étranger, nous sommes demeurés suspects d'anémie nationale. Seule l'affirmation énergique de notre vitalité comme peuple est de nature à réveiller notre crédit moral à son niveau d'autrefois. »

Les pacifistes devraient donc reconnaître qu'il n'est pas tout à fait indifférent, même au point de vue des relations internationales, d'avoir été vaincus ou vainqueurs.

« Comme cependant le peuple américain est sincère et équitable, il ne résiste pas à la leçon des événements, même lorsqu'elle heurte l'opinion reçue. C'est ainsi que, depuis quelques semaines, notre action au Maroc a plus fait pour notre renom que vingt ans de travaux pacifiques. Comme certains me l'ont ingénument confessé, on ne nous croyait plus capables de tant d'énergie... Comme nous avons été contents, me disait un des membres du gouvernement, de voir que les Français se battent toujours comme autrefois! »

Voilà une satisfaction qu'on ne trouvera peut-être pas chez nos bons compatriotes de *la Paix par le Droit!*

PAR TOUS.

Les Livres qui font penser

Par la loi vers la liberté, par CHARLES WAGNER, 2 francs (Fischbacher, éd., 33, rue de Seine). — M. Charles Wagner est toujours un bon professeur de vaillance. Mais il s'inquiète maintenant de l'anarchie morale grandissante. Il est moins optimiste. Il est plus humain.

Malheureusement, au point où l'on en est, ce ne sont plus des professeurs qu'il faut, mais des conquérants. Ce ne sont plus des prédications, si bellement viriles qu'elles soient, ce ne sont plus même des exemples individuels ou des actes particuliers de charité qui peuvent nous rendre à l'ordre, c'est-à-dire à la vie vivifiante ; mais une réaction générale qui rétablisse les conditions sociales sans lesquelles les meilleurs efforts individuels restent stériles.

M. Ch. Wagner nous dit : « Qu'il le veuille ou non, un homme de ce temps-ci, quand il se met à penser, fait de la conscience et de la raison la mesure de toutes choses. » Comment ne voit-il point que c'est précisément dans la « conscience » et la « raison » que s'élaborent tous les ferments de dissolution ?

Mais cette concession faite aux préjugés du temps, ce moraliste a un trop robuste bon sens pour s'y tenir. Il nous dit aussitôt après : « Il y a une porte au Temple de la Liberté ; cette porte, c'est la discipline, c'est l'obéissance. La jeunesse qui n'a pas passé par la loi manque de fer dans le sang ; elle est volontaire, capricieuse, veule, dyspeptique. *N'ayant pas su obéir, elle ne saura jamais commander.* » Auguste Comte disait aussi : « La soumission est la base du perfectionnement » ; mais il ne faisait pas la « conscience » et la « raison » mesure de toutes choses.

M. Charles Wagner nous parle de « la loi ». Je relève dans ce chapitre cette fine observation, d'une profonde justesse : « Personne ne commande en son propre nom. » Et cela nous enseigne à ne pas redouter le despotisme, si le despotisme est nécessaire : un despote ne commande pas en son propre nom.

L'auteur traite ensuite de « l'autorité ». « Il faut à un pays, dit-il, à une démocratie surtout, la faculté de reconnaître les supériorités et de marcher derrière les chefs ; c'est la condition de son progrès. » De plus en plus, il apparaît que cette faculté, qui est en effet la condition vitale de tout régime d'ordre, la démocratie ne peut l'avoir.

M. Charles Wagner nous conseille le tonique de « la discipline. » « Ce que nous avons voulu, hier, dit-il, lorsque nous étions forts, nous soutient, aujourd'hui, quand nous sommes faibles. Ce que nous avons vu, hier, quand nos yeux étaient pleins de clarté, nous éclaire, aujourd'hui, que nos yeux sont pleins d'ombre. Les provisions faites en ce bel été où fleurissent en nous l'équilibre, nous servent encore en automne, lorsqu'il semble que s'établit la disette, et en hiver, lorsque plus rien ne pousse. Nous avons besoin d'une règle, non seulement pour ramasser toutes nos forces, mais pour l'opposer à toutes nos faiblesses. »

La conclusion est résumée dans cette phrase : « Il faut nous convertir à la loi extérieure d'abord, à l'ordre, à la discipline, au sentiment qu'il y a des bornes contre lesquelles la tête se brise, mais qui peuvent devenir des rocs sur lesquels on bâtit sa destinée. »

C'est là un bon livre. Il faut le lire et le faire lire. Il sera utile.

Les Méthodes de la raison, par P. FROUMENT, 2 francs (*Revue positiviste internationale*, 2, rue Antoine-Dubois). — Comme cette étude n'est que le développement et le commentaire de quelques principes que l'auteur énonce d'abord, le mieux est de reproduire son « tableau des méthodes de la raison » :

« PERCEPTION. — 1. — *Extension*. — Étendre la puissance de nos sens à l'aide de procédés appropriés.

« 2. — *Situation*. — Mettre l'individu dans le milieu qui détermine chez lui des perceptions plus nombreuses ou mieux choisies qu'à l'état naturel.

« 3. — *Substitution*. — Substituer l'observation visuelle de lignes à celle des autres perceptions, ainsi qu'à l'étude des phénomènes.

« 4. — *Accommodation*. — Amplifier, réduire ou préciser nos observations pour qu'elles correspondent au meilleur fonctionnement de nos sens.

« 5. — *Approximation*. — Déterminer, soit les limites entre lesquelles est comprise la réalité, soit la moyenne entre les observations faites.

« 6. — *Expérimentation*. — Répéter le phénomène à volonté en ne faisant varier que le caractère observé.

« DIFFÉRENCIATION. — 7. — *Comparaison*. — Ramener, par la détermination d'un étalon, la comparaison d'inégalité à celle d'égalité.

« 8. — *Analyse*. — Réduire une conception quelconque en ses éléments irréductibles.

« LIAISON. — 9. — *Synthèse*. — Combiner progressivement, et dans un ordre déterminé, les éléments convenables.

« 10. — *Classement*. — Classer suivant un principe déterminé.

« 11. — *Subordination*. — Subordonner toujours les hypothèses à la réalité.

« 12. — *Supposition*. — Faire toujours la plus simple hypothèse que comporte l'ensemble des éléments à considérer.

« CONSERVATION. — 13. — *Représentation*. — Représenter artificiellement, dans le monde extérieur, toutes nos conceptions.

« 14. — *Conservation*. — Conserver les représentations extérieures, naturelles ou artificielles de nos conceptions.

« ÉVOCATION. — 15. — *Symbolisation*. — Lier des éléments artificiels à des synthèses déterminées.

« 16. — *Évocation extérieure*. — Déterminer les perceptions qu'évoquent naturellement les souvenirs à rappeler.

« 17. — *Évocation intérieure*. — Évoquer les souvenirs sous l'action de sentiments internes.

« ABSTRACTION. — 18. — *Abstraction*. — Comparer deux à deux les éléments à observer et en abstraire, dès la première fois, les caractères communs cherchés.

« DÉDUCTION. — 19. — *Déduction*. — D'un ensemble de

liaisons tirer, dès la première fois, la liaison des termes extrêmes.

« 20. — *Destination*. — Faire toujours dominer la considération du but sur celle des moyens destinés à l'atteindre.

« 21. — *Reliement*. — Déterminer, par la découverte des termes intermédiaires, la relation qui existe entre deux éléments donnés.

« 22. — *Détermination*. — Subordonner tout terme cherché à ceux déjà déterminés, ainsi qu'aux conditions quelconques qui l'influencent.

« REPRÉSENTATION. — 23. — *Sélection*. — Rechercher la constance dans la variation.

« 24. — *Direction*. — Faire diriger les recherches sur la réalité par la considération de leur utilité subjective.

« RECTIFICATION. — 25. — *Redressement*. — Rectifier les erreurs dues à l'imperfection de nos sens.

« 26. — *Déblaiement*. — Détruire les fausses conceptions.

« 27. — *Renforcement*. — Renforcer les conceptions exactes.

« 28. — *Création*. — Créer les conceptions exactes et nécessaires non spontanément formées.

« 29. — *Fixation*. — Faire acquérir des habitudes déterminées. »

M. P. Froument se recommande de l'esprit et de la méthode d'Auguste Comte et de Pierre Laffitte; mais trop souvent il dénature son positivisme par un mélange de superficielle psychologie sensualiste à la Condillac, voire même de métaphysique matérialiste.

Et aussi, peut-être, ses recherches, pour intéressantes qu'elles soient, manquent au principe de direction: « Faire diriger les recherches sur la réalité par la considération de leur utilité subjective. »

L'éducation intellectuelle, morale et physique, par HERBERT SPENCER, traduit par Marcel Guymiot, 2 francs (Schleicher, éd., 61, rue des Saints Pères). — L'illustre philosophe s'est demandé d'abord quel est le savoir qui a le plus de valeur. Pour trouver la réponse, « la première chose à faire est évidemment de classer, dit-il, dans l'ordre de leur importance, les principaux genres d'activité

qui constituent la vie humaine. On peut les ranger naturellement ainsi : 1^o l'activité qui concourt directement à la conservation de l'individu ; 2^o celle qui, en assurant les moyens d'existence, concourt indirectement à sa conservation ; 3^o l'activité qui a pour but d'élever et de discipliner la progéniture ; 4^o l'activité nécessaire au maintien des rapports sociaux et politiques ; 5^o l'activité de genres divers qui remplit les loisirs de l'existence, qui sert à la satisfaction des goûts et des besoins ». L'ordre rationnel de subordination des éducations sera donc celui-ci : « l'éducation qui prépare à la conservation directe de soi-même ; celle qui prépare à la conservation indirecte ; celle qui prépare à l'état de père de famille ; celle qui prépare à la condition de citoyen ; celle qui prépare pour les jouissances raffinées de la vie ».

Pour l'éducation intellectuelle, Herbert Spencer établit ces principes : 1^o procéder du simple au composé ; 2^o suivre le développement de l'indéfini au défini ; 3^o commencer par le concret et finir par l'abstrait ; 4^o tenir compte de la loi indiquée par Auguste Comte, que l'évolution intellectuelle de l'enfant reproduit en raccourci l'évolution intellectuelle de l'espèce ; 5^o aller de l'empirique au rationnel ; 6^o encourager la méthode du développement par soi-même ; 7^o rejeter tout système qui fait naître chez l'élève une répugnance définitive pour toute instruction.

Le chapitre qui suit, sur l'éducation morale, contient d'excellentes idées, mais il y manque beaucoup, et l'essentiel. Le dernier chapitre, sur l'éducation physique, n'est pas moins étendu.

Herbert Spencer était un scientifique. Toute éducation se ramenait, pour lui, à une culture de l'intelligence. Auguste Comte est autrement humain, et profond, qui subordonne l'esprit au cœur. Spencer s'est beaucoup inspiré de Comte. Je lui reproche de ne s'en être pas inspiré assez.

Malgré quelques lacunes, ce livre n'en est pas moins un des plus utiles qu'on puisse proposer à tous ceux qui ont charge d'éducation, instituteurs, pères et mères.

L'Utopie jaune, par PIERRE FÉLIX, 1 franc (Bonvalot-

Jouve, éd., 15, rue Racine). — En parlant, à propos du mouvement jaune, d'utopie, M. Pierre Félix choisit, comme il dit, l'hypothèse la plus sympathique.

Le « propriétéisme » de M. Biétry c'est, simplement, la participation aux bénéfices. On sait ce qu'elle vaut. Elle est utile dans quelques cas. M. Charles Mildé, par exemple, après Laroche-Joubert, Godin, Leclair, va en faire une intelligente application ; mais M. Mildé ne prétend pas sauver la société, et il n'est pas député. La participation aux bénéfices, même poussée jusqu'à la copartnership, même dénommée « propriétéisme », ne saurait être considérée comme une formule magique de rédemption prolétarienne.

M. Pierre Félix nous en donne d'excellentes raisons, et, avec une verve ironique qui porte bien, il dénonce le nouveau bluff. Il est bon que cela soit dit ainsi par un catholique monarchiste qui voit et qui réfléchit.

Cours de philosophie positive, t. III, par AUGUSTE COMTE, 2 francs (Schleicher, éd., 61, rue des Saints-Pères). — L'éditeur Schleicher, qu'il faut féliciter hautement d'avoir entrepris la publication populaire en six volumes de l'ouvrage fondamental d'Auguste Comte, vient de mettre en vente le troisième volume contenant la philosophie chimique et la philosophie biologique.

Je me bornerai à citer le titre des onze leçons qui composent ce volume : « Considérations philosophiques sur l'ensemble de la chimie ; — considérations générales sur la chimie proprement dite ou *organique* ; — examen philosophique de la doctrine chimique des proportions définies ; — examen philosophique de la théorie électro-chimique ; — considérations générales sur la chimie dite *organique* ; — considérations philosophiques sur l'ensemble de la science biologique ; — considérations générales sur la philosophie anatomique ; — considérations générales sur la philosophie biotaxique ; — considérations philosophiques sur l'étude générale de la vie végétative ou *organique* ; — considérations philosophiques sur l'étude générale de la vie *animale* proprement dite ; — considérations générales sur l'étude positive des fonctions intellectuelles et morales, ou cérébrales. »

L'œuvre d'Auguste Comte est d'intérêt social. S'il y avait une autorité soucieuse de l'esprit public, cette œuvre serait répandue à profusion.

Le *Cours de philosophie positive* doit être complété d'ailleurs par les quatre volumes du *Système de politique positive*. J'espère que l'éditeur Schleicher, après la publication des six volumes du *Cours*, entreprendra cette édition à bon marché.

Les Institutions civiles de la Cochinchine (1879-1884). par LE MYRE DE VILERS (Emile-Paul, éd., 100, Fg. Saint-Honoré). — Le premier gouverneur civil de la Cochinchine fut, on le sait, M. Le Myre de Vilers. Il a marqué son passage. Ce recueil des principaux documents officiels de deux années de son gouvernement le montrent bien.

En prenant possession de son poste, en 1879, il reçoit des instructions ministérielles qui soulèvent une question préjudicielle d'une extrême gravité: l'assimilation complète.

« Pouvions-nous modifier du jour au lendemain, dit M. Le Myre de Vilers, la mentalité des Annamites, les transformer de collectivistes oligarchiques en individualistes, les faire profiter sans transition des libertés et des bienfaits de notre civilisation? Responsable de la sécurité de la colonie, le gouverneur estima dangereux de s'engager à la légère dans une pareille entreprise et demanda à conserver provisoirement ce qui restait encore des institutions indigènes, bien qu'elles eussent été déformées par un défaut de contrôle du gouvernement central. »

Les amiraux qui avaient gouverné jusqu'alors la Cochinchine étaient beaucoup plus occupés de la conquête que de l'administration. Ils étaient mal préparés à une tâche d'organisation. Ils eurent recours à une centralisation excessive, qui accentua de plus en plus l'ingérence administrative européenne chez les indigènes. La distribution de la justice surtout laissait à désirer.

Dans un rapport, le gouverneur disait: « Reviendrons-nous en arrière, reconstituons-nous la juridiction et l'administration annamites? Cela n'est pas possible; les hommes font défaut, nous ne disposons que de lettrés

ignorants dont la vénalité dépasse toutes les bornes et compromet le respect dû à notre souveraineté... Depuis seize ans, nos sujets se sont peu à peu habitués à notre administration; rétablir l'ancienne législation annamite serait pour eux une innovation. Nous sommes obligés de persévérer dans la voie où nous nous sommes engagés par inadvertance, d'organiser une administration complète, pénétrant dans tous les détails de contrôle et d'exécution. C'est à peine si nous pourrions respecter les institutions municipales si fortement constituées dans ce pays. Tout ce que nous pourrions faire sera d'associer les indigènes à notre œuvre. »

On voit que la formule de la politique d'association n'est pas d'aujourd'hui. C'est à M. Le Myre de Vilers qu'il convient d'en faire honneur.

Les crédits de l'instruction publique sont portés, dès lors, de 500.000 à 2 millions de francs. Il y a 300 écoles de caractère français avec 10.000 élèves.

Les ressources de la colonie prennent un essor considérable. Le budget qui, en 1865, n'était que de 4.550.000 francs, de 9.550.000 francs en 1870, monte à 18.300.000 francs en 1880.

Les moyens de communications sont perfectionnés et accrus. C'est là l'œuvre de civilisation par excellence.

Il y a, dans ces rapports, des vues précieuses sur la société annamite dont feraient bien de s'inspirer nos actuels fonctionnaires en Indo-Chine. Ceci, par exemple : « En Annam, toutes les institutions reposent sur le collectivisme familial... La société indo-chinoise n'est que l'image agrandie de la famille; le Roi est le père de ses sujets; il est la source de toute autorité et en délègue une partie à des mandarins qui, à leur tour, chargent les chefs de village de les représenter; ceux-ci, maîtres absolus dans leur famille, ont également sous leurs ordres directs les dans ou ouvriers de bras. Ces habitants, considérés comme des mineurs, ne possèdent aucun droit politique; ce sont, en réalité, des serfs taillables et corvéables. La population masculine est séparée en deux catégories distinctes : les inscrits et les non-inscrits, les citoyens actifs et la plèbe. Les premiers sont chargés du paiement de l'impôt et de

la police; ils sont pécuniairement responsables et conséquemment possèdent le droit de commander le dān, auquel, en cas de désobéissance, ils infligent des peines corporelles. »

De grandes réformes sociales sont réalisées. L'impôt des rizières est abaissé de 8 francs à 3, 2 et 1 franc; l'impôt des inscrits est réduit de plus d'un tiers; les grandes corvées ne sont plus convoquées. Ce sont de telles réformes qui font la conquête morale, sans laquelle il n'est pas de colonisation possible.

Peu après, M. Le Myre de Vilers, par dépêche ministérielle du 10 novembre 1882, était révoqué, « sous prétexte d'abus de pouvoir, en réalité parce qu'il se montrait hostile à l'expédition du Tonkin et se refusait à l'engager sous sa propre responsabilité, estimant possible d'établir le protectorat sans sacrifier la vie de milliers d'hommes, sans dépenser des centaines de millions de francs ».

Mais l'œuvre avait de fortes assises, et non seulement elle a subsisté, mais encore elle s'est complétée. « Au point de vue économique, conclut M. Le Myre de Vilers, personne ne saurait contester que d'immenses progrès ont été réalisés en Cochinchine. La superficie des rizières a triplé; les exportations de céréales, en vingt-cinq ans, se sont élevées de 150.000 tonnes à 1.250.000 tonnes; la population a doublé. Dans ce pays, où, à notre arrivée, les habitants ignoraient l'usage de la monnaie d'argent, les fortunes de 50.000 francs ne se comptent pas; celles de nombreux Annamites dépassent 100.000 francs; quelques-uns sont millionnaires. La colonie est sillonnée d'excellentes routes sur lesquelles circulent les automobiles; de nombreux canaux approfondis ou ouverts facilitent la batellerie et, par l'assèchement, fournissent de nouvelles terres à la culture. Tous les points du territoire sont desservis par la poste et le télégraphe. Jusqu'en 1988, époque où elle a perdu son autonomie financière, la colonie n'avait contracté ni dettes, ni emprunt; elle trouvait les ressources nécessaires à l'exécution des travaux publics, non dans un accroissement des impôts — ils ont été diminués, — mais dans leur perception plus régulière et

principalement dans le développement rapide de la richesse publique. Depuis la suppression du servage, la Cochinchine a progressé avec une rapidité sans exemple dans l'histoire économique; tandis que chaque année, jusqu'en 1878, se produisait à la saison sèche une tentative de rébellion, la sécurité n'a plus été troublée. »

L'Homme selon la science, par LOUIS BUCHNER, traduit de l'allemand par Charles Letourneau, 2 francs (Schleicher, éd., 15, rue des Saints-Pères). — En deux ouvrages considérables, publiés il y a une quarantaine d'années, *Force et Matière* et *l'Homme selon la science*, Louis Buchner s'est proposé de condenser la métaphysique matérialiste. Ces deux ouvrages ont beaucoup contribué, je crois, à l'anarchie intellectuelle et morale. Le mal qu'ils ont pu faire a été fait. Je ne crois pas qu'on rééditera *Force et Matière*, purement métaphysique. Si on lit encore *l'Homme selon la science*, c'est donc pour l'accumulation énorme de faits qu'on y trouve, notamment sur la préhistoire de l'homme.

L'Idéal moderne, par Paul Gaultier, 3 fr. 50 (Hachette, éd., 79, Bd Saint-Germain). — Ce livre eût pu être une importante contribution à l'enquête ouverte par *la Coopération des Idées*, en 1896, sur cette question : Quel sera l'idéal de demain ? Car l'idéal dont nous entretient M. Gaultier « est moins celui-là que nous vivons que celui qui semble possible et souhaitable que nous vivons ».

L'ouvrage est divisé en trois parties : la question morale, la question sociale et la question religieuse.

La morale ne peut se fonder sur la science. Mais peut-elle se fonder sur la métaphysique ? Aucune théorie ne vaut. Même celle de l'intérêt bien entendu. « Admettre que l'intérêt est le principe suprême et, d'autre part, que je dois préférer celui de tous au mien, c'est, pour obtenir le sacrifice de mes instincts, comme dit M. Fouillée, faire appel à ce qui m'en détourne. »

Mais M. Gaultier nous propose mieux : une science de la morale. « Science de la réalité profonde, de la seule

dont nous soyons sûrs parce que nous la vivons, elle est essentiellement positive, si on entend par là ce qui touche le réel ; peut-être la seule qui le soit sans restriction, toutes les autres connaissances gardant, quoi qu'elles fassent, quelque chose non seulement d'approximatif, mais de conventionnel. »

Après nous avoir parlé de « la renaissance de l'idéal antique » et de « l'idéal chrétien », l'auteur veut défendre l'individualisme. Ce n'est, on l'entend bien, qu'en forçant les termes. Nous tombons, dans ce chapitre, en pleine amphibologie universitaire.

Il débute par ceci : « Il est faux que l'individu ne soit rien et que la société soit tout ». Qui a jamais prétendu autre chose que ceci, qui est d'expérience : l'individualité est un produit social ? L'indépendance, qui est un besoin de l'individualité, ne se réalise que dans la mesure où le concours, qui est un résultat de la socialité, est assuré. C'est pourquoi l'individualité ne s'affirme que par la famille et pourquoi il convient de considérer celle-ci comme la cellule sociale. A moins qu'il ne fasse partie d'une congrégation, et dans ce cas son indépendance est nulle, l'individu séparé de sa famille, isolé, n'est pas une unité active, coopérante, — c'est une poussière stérile. On ne peut agir seul. On ne peut agir que pour soi. On ne dure pas seul. L'individu passe. La famille et la société se continuent.

M. Gaultier nous dit : « Tandis que la cellule existe pour l'individu et non l'individu pour la cellule, la société est faite pour l'individu et non celui-ci pour celle-là... Le tout n'existe que pour le bien des parties ». Les conséquences de l'individualisme sont, à tout le moins, bizarres : c'est le composé qui est fait pour l'élément, c'est le contingent qui domine le nécessaire, c'est ce qui dure qui se subordonne à ce qui passe.

Théories inutiles et nocives ! Pour une apparence de logique, on sacrifie l'essentiel. Ce qu'on exigera de l'écrivain désormais, ce n'est pas de nous montrer sa virtuosité idéologique, mais de fortifier les sentiments sociaux.

Après avoir fait de telles concessions à l'anarchie, il n'importe que l'auteur distingue le « vrai » individua-

lisme du « faux ». Celui-ci, c'est, naturellement, l'égoïsme et l'anarchisme, qui sont les aboutissants inéluctables de tout individualisme, même « vrai ». M. Gaultier nous dit ici : « Non seulement nous ne prenons conscience de notre autonomie que par contact et relation avec ce qui nous environne, choses et gens, mais en leur absence nous n'existerions même pas. » C'est tout ce qu'il y a à dire contre l'individualisme.

Pourtant, l'auteur y tient. Il nous dit encore : « L'individualisme théorique est nécessaire aux individus parce qu'il l'est à l'éthique. Il en est le fondement. Effectivement, il n'y a pas de morale qui tienne — je veux dire de morale présentant un idéal à réaliser à titre de devoir ou d'impératif — du moment que l'individu n'est pas considéré comme une réalité, une fin pour soi-même et pour la société ». Que dire ? C'est précisément le contraire qui est vrai. Du moment que l'individu est une fin pour soi-même et qu'il se croit le centre de tout, une fin et un centre accidentels et d'un instant, pourquoi se contraindrait-il à une abnégation, à un sacrifice, même en vue de son intérêt bien entendu ? Pourquoi prétendre qu'il y a un individualisme faux ? Chacun est sa propre mesure. Chacun conçoit son propre bonheur. L'individu n'a pas à tenir compte de vos philosophies hypocrites et de vos conseils dupeurs, et il joue son jeu d'un jour, comme il peut, avec sa ruse ou avec sa violence. Dès lors, il n'y a plus de société...

Dans la deuxième partie, l'auteur traite de la question sociale. Son chapitre sur l'individualisme nous montre qu'il y est mal préparé.

Il se demande d'abord si la question sociale est une question morale, puis si la question morale est une question sociale, et il conclut que « la question sociale n'est pas plus une question morale que la question morale n'est une question sociale », encore qu'elles aient « de nombreux points communs et de multiples rapports ».

Il nous parle de charité et de solidarité. « Si malgré les abus qu'elle couvre et les écarts qu'elle permet, la charité n'est pas mauvaise en soi, elle est souvent inefficace et en fait incapable d'abolir la misère. » Quant à la solidarité

qu'on prétend lui substituer, c'est un fait. Mais « précisément parce qu'elle n'est que cela, — constatation de ce qui est et non esquisse de ce qui doit être, théorie scientifique mais non doctrine morale, — elle est incapable de fonder ou même de légitimer un tel devoir, quelques indications qu'elle puisse fournir d'ailleurs, pour la solution de ce problème moralement envisagé, puisque aux regards de la science, pour le physicien ou le naturaliste, il n'y a ni droits, ni devoirs, point de devoir de justice par conséquent à qui assimiler celui de la bienfaisance. » M. Gaultier conclut donc au droit à l'assistance sociale. « Plus de mendicité, ni d'aumône, plus d'aviilissement intéressé, ni d'appel à la pitié. C'est au nom de la justice que nous devons à tous les malheureux qu'il nous faut serrer les rangs pour les admettre parmi nous. »

L'auteur nous entretient ensuite des conflits de la liberté et de l'égalité, il critique le collectivisme, et il nous propose le socialisme libéral, dont la formule est : « Plus d'égalité pour plus de liberté ».

M. Gaultier ramène toute la question sociale au problème du paupérisme qu'il n'aborde que superficiellement et à des heurts d'abstractions.

Il est mieux informé, certes, sur la question religieuse.

D'abord, il examine les rapports de la morale et de la religion. « La moralité nous conduit directement à Dieu, dit-il. Elle nous en fait ressentir le besoin ». Elle nous donne aussi l'expérience de Dieu. »

De même, « la religion est un ferment de moralité », ce qui n'est plus à prouver ; la religion est indispensable à la vie sociale, ce qui se peut démontrer, sans doute, mais contre l'individualisme.

« La science et la foi », « la religion et l'esprit moderne », ce sont les meilleurs chapitres de ce livre. « Rien dans la science, dit-il, ne nous induit à croire que la foi n'est pas un instrument de connaissance, normal dans son genre, une façon d'entrer en communication avec une réalité d'autre sorte ou, plus exactement, une autre face de la réalité que celle qui fait l'objet des recherches du savant. La science peut d'autant moins contester la légitimité d'un mode de connaissance différent du sien qu'elle n'apparaît

elle-même que comme une façon toute relative d'envisager le monde. »

Langue internationale pacifiste ou Apoléma, par RAOUL DE LA GRASSERIE, 5 francs (Ernest Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte). — Voici encore une langue internationale. Celle-ci est basée sur les radicaux techniques déjà internationaux. Elle est donc composée des mots techniques, des mots scientifiques, qui sont connus déjà des peuples latins, germaniques et slaves. « Ils n'ont pas besoin d'être appris, mais seulement dégagés des autres. » Quant à la grammaire, elle est réduite à la plus simple expression. Ce n'est donc pas le grec, ou plutôt, si l'on veut, c'est le grec sans la grammaire. Mais l'auteur ne signale-t-il pas lui-même que les Allemands ont une tendance à supprimer les mots techniques d'origine gréco-latine pour leur substituer des mots tirés du propre fonds de leur langue ? Ainsi, téléphone se trouverait remplacé par deux mots de pur allemand *fern-rohr*. C'est là un obstacle futur à la diffusion de l'*Apoléma*. M. Raoul de La Grasserie a cherché surtout les qualités que doit avoir toute langue internationale : « 1° La langue internationale ne doit pas être hétérogène, c'est-à-dire être une mosaïque de mots de toutes les langues ; 2° elle doit être greffée sur une langue déjà existante et n'être pas inventée de toutes pièces ; 3° la langue sur laquelle elle est greffée ne doit pas être entièrement morte, mais être susceptible d'ultérieure évolution et de prêts incessants ; 4° cette langue doit ne froisser l'amour-propre national d'aucun peuple, et, par conséquent, ne pas être greffée sur celle étrangère d'une nation ayant une importance politique ; 5° elle doit surtout, pour épargner l'effort mnémonique, et ces deux dernières conditions sont les plus importantes, ne contenir que des mots de la plus grande internationalité ; 6° enfin sa grammaire doit être extrêmement simplifiée. »

Le système de l'auteur qui réunit évidemment ces conditions apparaît fort ingénieux ; mais il est probable qu'on trouvera plus ingénieux encore. Pour ne parler que des plus notoires, on a eu le *Volapuck*, on a eu la *langue bleue Bollack*, on a l'*Espéranto* qu'on veut, déjà, judicieuse-

ment réformer, malgré son créateur, le docteur Zamenhof. La *Linguo internaciona* de MM. de Beaufront et Couturat est certainement un *Espéranto* simplifié et perfectionné ; mais il est à présumer que M. X..., demain, simplifiera et perfectionnera de même la *Linguo internaciona*, et quelque autre, l'*Apoléma* de M. de La Grasserie.

Plaignons les sujets d'expérience qui, ingénument, apprennent une langue internationale pour s'en servir.

G. DEHERME.

RECTIFICATION

Dans la note d'introduction parue en tête de notre précédent numéro, j'avais dit que M. Georges Vałois était directeur de la *Revue critique des idées et des livres*. C'est M. René de Marans qui dirige cette intéressante publication.

G. D.

Pour éviter tout retard, prière d'adresser ce qui concerne l'Administration et la Rédaction de la Revue à M. G. DEHERME, Directeur, à LA SEYNE (Var).

Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

MARCEL RIVIÈRE

PARIS — 30, Rue Jacob (6^e Arr.)

GRAND ASSORTIMENT D'OUVRAGES

d'Économie Politique, de Sociologie, de Philosophie

Finances — Impôts — Banques — Bourse
Question monétaire — Administration — Enseignement
Travaux publics — Commerce — Douanes
Marine — Transports — Colonies — Économie rurale
Régime pénitentiaire, etc.

Statistique, Démographie, Population

Questions ouvrières : Mutualité, Prévoyance, Assistance,
Hygiène.

DOCUMENTS OFFICIELS ET PARLEMENTAIRES

Publications des Ministères, de l'Office du Travail et du Conseil
supérieur du Travail

Projets de loi, Propositions et Rapports

DÉPOSÉS A LA CHAMBRE ET AU SÉNAT

Le classement méthodique et l'organisation de notre librairie nous permettent d'offrir ou de soumettre immédiatement quantité d'ouvrages, de brochures et de documents parlementaires sur une question déterminée.

Nous nous chargeons de rechercher les discussions aux Chambres et les travaux préparatoires d'une loi.

VENTE PAR FASCICULES SÉPARÉS

DES

LOIS et DÉCRETS promulgués depuis 1794

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE

BLOUD & C^{ie}, Editeurs
4, Rue Madame -- PARIS (TÉL. 722-99)

L'Afrique Occidentale FRANÇAISE

ACTION POLITIQUE

ACTION ÉCONOMIQUE

ACTION SOCIALE

Par GEORGES DEHERME

(1 vol. in-8 carré de 528 pages. — Prix : 6 fr. ; franco 6 fr. 60)

Librairie C. REINWALD. — **SCHLEICHER Frères**, Editeurs
Paris. — 61, rue des Saints-Pères, 61. — Paris (VI^e)

ÉDITION POPULAIRE

à 2 francs le volume

COURS DE PHILOSOPHIE POSITIVE, PAR AUGUSTE COMTE

- Tome I. — Préliminaires généraux et Philosophie mathématique, 1 vol. in-8 de xiv-410 pages.
Tome II. — Philosophie astronomique et Philosophie physique, 1 vol. in-8 de viii-380 pages.
Tome III. — Philosophie chimique et Philosophie biologique, 1 vol. in-8 de 448 pages.
Tome IV. — Partie dogmatique de la Philosophie sociale.
Tome V. — Partie historique de la Philosophie sociale en tout ce qui concerne l'état théologique et l'état métaphysique.
Tome VI. — Complément de la partie historique de la Philosophie sociale, et conclusions générales.

Les trois premiers volumes viennent de paraître.

TOURS. — IMP. E. ARRAULT ET C^{ie}